



**PRÉFET
DU DOUBS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Bureau de la coordination, de l'environnement
et des enquêtes publiques**

**Direction de la coordination des politiques
publiques et de l'appui territorial**

Extension de l'association syndicale autorisée (ASA) de Grand'Combe Châteleu

Procès-verbal de la consultation écrite des propriétaires des parcelles susceptibles d'être incluses dans le périmètre de l'ASA

Aux termes de l'article 37 de l'ordonnance n° 2004-632 du 1^{er} juillet 2004 modifiée, relative aux associations syndicales autorisées et de l'article 68 du décret n° 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance précitée, les propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre d'une ASA, consultés par écrit, doivent se prononcer dans les conditions de majorité suivantes :

Les 2/3 des propriétaires représentant plus de la moitié de la superficie des parcelles ou la majorité des propriétaires représentant au moins les 2/3 de la superficie des parcelles.

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral n° 25-2018-05-02-002 du 2 mai 2018, la consultation écrite des propriétaires des parcelles susceptibles d'être incluses dans le périmètre de l'ASA de Bellevue s'est terminée le 17 septembre 2021.

Il résulte du tableau ci-joint que, sur un total de 19 propriétaires intéressés (une indivision compte pour un seul propriétaire), représentant une surface de 64,7901 hectares, sont favorables à l'extension de l'association syndicale autorisée de Grand'Combe Châteleu, 16 propriétaires représentant une surface de 57,0953 hectares.

La proposition d'extension du périmètre de l'ASA ayant fait l'objet d'un accord de la majorité qualifiée, définie ci-dessus, de l'ensemble des propriétaires des parcelles susceptibles d'être incluses dans le nouveau périmètre, il peut être procédé à la poursuite de la procédure.

Besançon, le **06 OCT. 2021**

Le Préfet,
Par délégation,
Le Directeur,

Christian HAAS

Tableau récapitulatif des retours des propriétaires - en date du 23/09/2021

PROPRIETAIRE	SURFACE CADASTRALE	SECTEUR	FAVORABLE	NON FAVORABLE	PAS DE REPONSE	COURRIER NON RECU	total	R AR reçu
BONNET Michel	0,224	REMONOT	1				1	oui
FAIVRE Claude	0,3845	REMONOT		1			1	oui
GAFFE Rémy	3,9355	REMONOT	1				1	oui
VUILLEMIN Pascal	0,3735	REMONOT			1		1	oui
BOILLOT Pascal	4,3765	SEIGNES			1		1	oui
BURGUNDER Jean	5,29	SEIGNES	1				1	oui
CRETIN Jean	3,2151	SEIGNES	1				1	oui
FAIVRE-CHALON Jean-Marc	3,669	SEIGNES	1				1	oui
PEQUIGNOT Didier	5,016	SEIGNES			1		1	oui
PERREY Roger	4,512	SEIGNES			1		1	oui
SANCEY RICHARD Bruno	1,5875	SEIGNES			1		1	oui
SANCEY RICHARD Claude	1,5875	SEIGNES			1		1	oui
BOILLOT Marie-Christine	1,9128	FRESSES		1			1	oui
BRALET Nicolas	2,3785	FRESSES			1		1	oui
GIRARD Jean-François	4,604	FRESSES	1				1	oui
Commune GRAND COMBE CHATELEU	13,6105	FRESSES			1		1	oui
JOAQUIM Christophe	5,3975	FRESSES		1			1	oui
PELLET Isabelle	2,0222	FRESSES	1				1	oui
GF REMONNAY BOBILLIER	0,6935	FRESSES	1				1	oui

PROPRIETAIRE % SURFACE %
 FAVORABLE 42% 37%
 NON FAVORABLE 16% 12%
 PAS DE REPONSE 42% 52%
 NON RECU 0% 0%

PROPRIETAIRE % SURFACE %
 MAJORITE CONSTITUTIVE : 84% 88%



Aff. suivie par : Stéphane LEFEVRE
 Email : stlefevre@agridoubs.com

Tel : 03 81 65 52 90
 07 61 71 36 76